

PROCES VERBAL DE LA PRE ASSEMBLEE PROVINCIALE DU 28/3/2011
SALLE DE REUNION DE L'UNION BELGE DE FOOTBALL

Sont présents :

45 clubs, 6 excusés et 14 absents

pour le CP : tous présents exceptés Mme Moerman et MM Michiels et Squiflet, excusés

pour le Groupement des Parlementaires : tous présents exceptés MM Lamy, Flament et Vanopphem, excusés

invités : MM Delchef, Président de l'AWBB et Monsieur J. membre du CA

A 19h30, Mr Vancabeke, Président du Groupement des Parlementaires ouvre la séance par un mot de bienvenue aux clubs représentés, tout en précisant que certains points qui vont être soulevés lors de la réunion, en ce qui concerne les votes à l'Assemblée Générale du 26/3/2011, les Parlementaires de Bruxelles-Brabant wallon ne sont pas en majorité. Il passe la parole à Mr Delchef, Président de l'AWBB.

Ce dernier tempère quelque peu les propos au sujet des votes et passe à un exposé des différentes décisions qui ont été prises lors de l'A.G. du samedi 26/3/2011 et qui vont largement influencer les saisons à venir. Vous trouverez tous ces votes et décisions dans la newsletter du vendredi 1^{er} avril.

Plusieurs représentants de clubs sont intervenus en ce qui concerne les nouvelles dispositions du PC 53.

Mr Mespouille rappelle l'organisation de la Summer League

La parole est ensuite donnée à Mr O. Monsieur en ce qui concerne la partie provinciale.

Les points suivants ont été abordés :

- 1) 1) distribution d'un planning de calendrier pour 2011-2012, avec le début des compétitions le week-end du 11/9/2011 pour se terminer le week-end du 29/4/2012 en seniors ; continuation de 2 tours en jeunes, de juniors à benjamins si c'est possible vu les inscriptions futures, le 1^{er} tour se terminant le 4/12/2011 pour commencer le 2^{ème} tour le 15/1/2012 pour se terminer également le 29/4/2012 ; les play off débutant le 15/5/2012 ;
- 2) 2) Règlement des Coupes : trois propositions pour les seniors qui devront être votées le 21/5/2011 à savoir soit, maintenir le règlement actuel, soit uniquement les équipes provinciales avec qualification uniquement des joueurs provinciaux, le CP n'agissant que sur plainte, soit des coupes ouvertes à toutes les équipes même nationales. Le même scénario est proposé pour les jeunes. Etant donné que lors de cette réunion aucun vote ne peut être émis, le Président demande l'avis des clubs et une très large majorité pour ne pas dire l'unanimité se fait sur la seconde proposition à savoir des coupes uniquement à l'échelon provincial. Ceci sera soumis à l'AP 2011. Un dernier avis est demandé en ce qui concerne une coupe pour les poussins, cette proposition n'a pas l'aval des clubs.
- 3) 3) Inscription au prochain championnat : pour faire écologique et suite à la création du nouveau site, l'inscription se fera par un encodage direct sur ce dernier, idem pour les coupes, les clubs pourront donc encoder directement toutes les données et remarques, un récapitulatif leur sera transmis pour correction éventuelle. Le CP s'engage à transmettre dès réception des données venant de l'AWBB, les grilles pour l'inscription et de laisser un délai de 3 semaines aux clubs pour l'encodage ;
- 4) 4) Championnat pupilles : suite au 1^{er} tour en pupilles filles, le CP a constaté que 3 équipes sortaient du lot et les a intégrées au 2^{ème} tour garçons ; le Président reconnaît à ce sujet, suite à la remarque d'un club, un manque de communication de la part du CP ; il demande que les clubs soient le plus près de la réalité lors des inscriptions pour la force de leurs équipes et que les équipes garçons et filles seront « mélangées » lors de l'élaboration du calendrier, ainsi la mixité ne pose pas de problème ; toutefois si un club veut obtenir une dérogation de mixité, il devra l'introduire directement auprès du CA et non du CP ;
- 5) 5) Play off : la discussion s'engage sur la suppression des PO Dames suite au désistement de 4 clubs sur les 7 pressentis, le CP regrette cette attitude alors que lors de l'AP 2010, 13 avaient voté pour contre 1 refus. Plusieurs clubs expliquent la raison de leur désistement, principalement pour ne pas fausser le championnat. Afin de ne plus avoir de problème et suite à diverses interventions, le CP va proposer une nouvelle mouture pour les PO 2012 et en y incluant une amende pour dissuader certaines dérives ; d'autres interventions portent principalement sur le règlement et le déroulement du championnat en R2 qui influence notablement les montées et descentes en provinciale, Mr Delchef propose une interpellation des Parlementaires à ce sujet ;

- 6) 6) Proposition pour la P1 : le CP proposera une « journée d'ouverture » pour le championnat en P1, le week-end des 3 et 4/9/2011, à savoir que les 14 équipes de P1 se rencontrent sur le terrain d'un des clubs de la série, avec conséquence qu'au retour de la journée désignée, les clubs ayant perdu, jouent le retour à domicile ; la motivation est que l'on pourrait voir à l'œuvre, sur deux jours et au même endroit, toutes les équipes de la P1 ;
- 7) 7) Département Jeunes : année historique pour notre province étant donné que nous avons remporté le challenge C. Flagothier récompensant la province qui terminée première des JRJ d'une saison. Le Président regrette l'absence de Mr Squiflet, Président de la Commission Jeunes et demande que l'on applaude son travail ainsi que celui de tout son staff ; il donne encore un mot d'explication pour la saison prochaine au niveau des JRJ et des sélections et demande aux clubs s'ils peuvent mettre leur salle à disposition pour les entraînements
- 8) 8) Pré poussins : il est également demandé que les clubs mettent leur terrain à disposition en ce qui concerne les équipes évoluant en 3 contre 3 et 4 contre 4 ; un club soulève le problème au niveau des assurances, de l'ancrage des panneaux ;
- 9) 9) Problème de la présence des délégués : le CP a remarqué lors de la vérification des cartes d'arbitrage que la même personne est délégué sur 3 terrains différents dans un laps de temps assez réduit pour ne pas dire plus ; le CP déplore cette situation, car il est « préférable » de payer une amende pour absence de délégué (7.2 EUR en jeunes) que de devoir payer une amende de 143.20 EUR pour avoir indiqué une personne qui n'est pas présente ; la question est posée en ce qui concerne un délégué qui serait présent sur par exemple, 3 terrains dans la même salle ; la dernière mot revient aux arbitres ;
- 10) 10) Adresse e-mail : dans un proche avenir, afin de plus avoir de problème aussi bien au niveau du courriel transmis que des réponses, il n'y aura plus qu'une adresse e-mail pour le CP, ce qui évitera des doublons et des copies tous azimuts ;
- 11) 11) Presse : le Président regrette la teneur de certains articles parus dans la presse principalement pour attaquer le corps arbitral, il demande à plutôt promouvoir notre sport que le dénigrer
- 12) 12) Transmission des résultats : suite à la mise en place du nouveau site qui permet d'avoir des classements mis à jour dès l'encodage des résultats, la saison prochaine, les clubs seront invités à un peu plus de rigueur à savoir que les résultats du vendredi devront être communiqués pour le samedi midi, ceux du samedi, pour le dimanche midi et ceux du dimanche pour 19h, le même jour ;
- 13) 13) Amendes PC 35 pour manque de licence technique : plusieurs clubs se sont émus devant le montant des amendes qu'ils devaient payer chaque mois en ce qui concerne l'absence de licence technique pour leurs coaches, le Président met en exergue le fait que certains cercles inscrivent parfois deux noms de personnes non licenciées sur la carte ou un licencié et un non licencié, ce qui entraîne des frais inutiles ; il rappelle que depuis cette saison la délivrance desdites licences a été modifiée en ce qui concerne les licences pour stagiaires et qui est une des raisons de cette augmentation des amendes ; Mr Delchef rappelle également qu'il est possible d'obtenir la tenue de cours pour entraîneur à la « carte » à condition d'avoir au moins 12 inscrits ;
- 14) 14) Le CP est à la recherche de salles pour les PO en jeunes, d'où appel aux clubs ;
- 15) 15) Coordinateur en U12 : il est demandé que les clubs signalent le nom d'une personne qui prendrait en charge les arbitres de niveau 1 du club pour un suivi de leurs prestations ;
- 16) 16) Désignation des rencontres : pour la saison prochaine, les désignations d'arbitres seront mises sur le site, ainsi les clubs pourront voir s'ils ont des arbitres présents ou non ;
- 17) 17) Tournoi : rappel pour les tournois jeunes, les dispositions mises en place au début de saison ;
- 18) 18) Bénévole : le Président rappelle que 2011 est l'année du bénévole, il demande aux clubs de signaler au CP, une ou deux personnes qui se dévouent depuis des années pour leur cercle afin de les mettre à l'honneur lors de l'AP de mai ;
- 19) 19) P4 : il sera demandé lors de l'AP, un vote sur la création d'une P4 car certaines équipes ne sont plus motivées à la fin du championnat sans pour cela niveler le championnat par le bas ; il y aurait donc une P1, deux P2, deux P3, le reste étant versé en P4 et ceci à partir de la saison 2012-2013 ;

Du fait de l'heure déjà avancée, une seule remarque émanant d'Atomia est prise en compte au sujet de la modification statutaire du PC 53

La réunion est clôturée à 22h05